



ACCOMPAGNEMENT DU VIEILLISSEMENT DES CHEMINOTS : LA DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE SNCF SE DÉSENGAGE !

La Direction de la SNCF a reçu les 4 organisations syndicales en audience, suite au courrier unitaire du 24 février 2017, pour l'avenir des EHPAD SNCF.

La Direction souhaite se séparer des 4 EHPAD (maisons de retraite SNCF) puis discuter de l'amélioration de l'accompagnement des cheminots en perte d'autonomie.

Inacceptable !

Le 10 octobre 2016, la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale de la SNCF présente aux représentants des organisations syndicales son intention de stopper la gestion des EHPAD (maisons de retraite SNCF).

Aujourd'hui, la SNCF possède encore 4 établissements. Ils offrent aux cheminots de bénéficier d'un lit et d'un accompagnement humain de qualité pour un coût de 85 % de leur pension de retraite. Le personnel cheminot, malgré une politique néfaste de recrutement d'intérimaires, est formé et attentionné envers nos anciens. Cette prestation, unique en France, est une émanation du régime spécial des cheminots financée par la solidarité des cheminots.

C'est pour des raisons bassement stratégiques liées à la volonté de supprimer l'EPIC de tête que la Direction cherche à supprimer cette prestation en supprimant ou transférant le personnel.

La Fédération CGT des Cheminots, en construisant le cadre unitaire, cherche à faire reculer la Direction. Un comité de défense des EHPAD de Villevaudé et Neuilly sur Marne mène également un combat actif qui bouscule la Direction.

Pour l'amélioration de la prise en charge du vieillissement !

Paradoxe : la Direction reconnaît que la prise en charge du vieillissement de la population est un défi pour la société française. Le maintien à domicile, les établissements, l'aide aux aidants sont autant de sujets que nous devons traiter, y compris à la SNCF au regard des prérogatives liées au régime spécial. Elle partage, avec la CGT, que la prise en charge de la population cheminote par le Fonds d'Action Sanitaire et Sociale SNCF (FASS) n'est pas suffisante.

Aujourd'hui, nos établissements proposent 270 places pour un besoin estimé à 11 000.

La CGT et l'intersyndicale ont des propositions réalistes, étayées et financées :

- Elargissement des paniers de services particulièrement pour les aides de vie au maintien à domicile ;
- Adaptation de la grille des barèmes pour qu'un plus grand nombre puisse bénéficier d'une aide ;
- Des capacités d'accueil en foyers-logements à proximité des familles ;
- Ouverture de l'accueil temporaire à tous les pensionnés ;
- L'apport de solutions en territoires de prise en charge de l'accueil pour garantir l'égalité de traitement.

Si la Direction se dit volontaire pour aborder le sujet, son premier acte est de se séparer des EHPAD. C'est une prestation spécifique qui disparaîtra si nous n'arrêtons pas la Direction.

La CGT exige un moratoire !

Dans ce cadre, c'est à la Direction de prouver qu'elle souhaite réellement l'amélioration de la prise en charge. Les projets de cessions et cessations doivent être suspendus.

La CGT demande l'ouverture d'une véritable négociation sur l'ensemble des sujets. La construction aux normes d'un nouveau bâtiment à Neuilly sur Marne, comme la Direction s'y était engagée en 2014 avant de se rétracter suite à la réforme du ferroviaire, doit également être réellement abordée. Cet établissement doit offrir a minima les capacités d'accueil actuelles.

La CGT maintient la pertinence de ce projet, le financement peut être intégralement couvert par les réserves du Fonds d'Action Sanitaire et Sociale des cheminots.

Aujourd'hui, la Direction refuse de geler son projet.

La CGT dénonce les annonces divergentes aux familles de résidents, aux personnels cheminots, aux organisations syndicales, aux institutions.

Face à la désapprobation générale de son projet, la Direction multiplie les discours pour diviser la réaction et inculquer le fatalisme.

Restons soudés !

D'ores et déjà, la Direction reconnaît être en difficulté et avoir pris un retard. Elle ne peut pas faire ce qu'elle veut. Les initiatives du comité de défense, l'unité syndicale l'ont fait douter.

La CGT a proposé aux organisations UNSA, SUD-Rail et CFDT de donner des suites rapides pour profiter du trouble patronal. Toutes les organisations syndicales se sont engagées à poursuivre le combat.

Cheminots actifs et retraités, familles de résidents, personnels des EHPAD, donnons des suites pour une politique humaine de prise en charge du vieillissement de la population cheminote. Un combat, quand il est mené, apporte toujours des résultats... Gagnons sur nos revendications !

